

Campugnan

Bulletin Municipal

9



P.4

Pendant ce temps...



P.7

On en parle



P.8

Travaux réalisés

édito

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

L'année étant terminée, le moment est venu de vous tenir informés de l'activité du Conseil Municipal de votre commune pendant ces derniers mois.

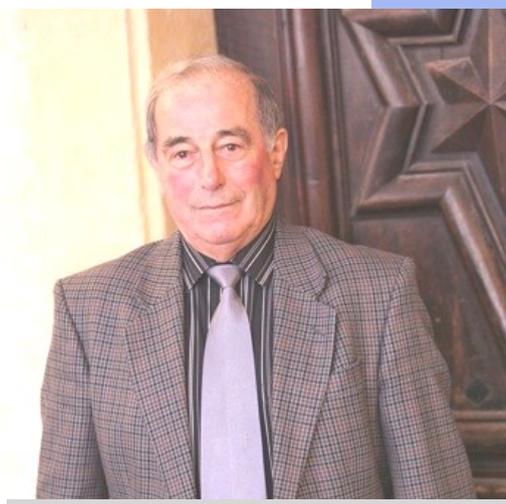
L'année 2013 a vu la remise en état du sol du préau, le changement des fenêtres de la petite classe, puis la couverture de la grande. La peinture de l'ensemble du bâtiment scolaire et du préau a été faite par les employés, que nous remercions. Nous avons obtenu, pour ces travaux, une subvention de l'Etat et une autre du Conseil Général.

Vous trouverez également dans ce bulletin les programmes des manifestations prévues par les associations de la commune, que nous tenons à féliciter. Tous n'ont qu'un seul but, rendre la vie plus agréable dans notre petite commune.

Je remercie tous les conseillers municipaux pour l'aide qu'ils apportent à la bonne gestion de la commune, sans oublier les employés pour leur travail ; notre secrétaire de mairie pour ses peintures à l'école ; les enseignants, Madame FERREIRA et Monsieur PIQUES qui s'investissent beaucoup pour le bien-être de nos chers enfants.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, je profite de ce débit d'année pour vous présenter à toutes et à tous, au nom du Conseil Municipal et de moi-même, nos vœux de santé, bonheur et prospérité, pour vous et votre famille pour 2014.

Le Maire,
Jean VEZAIN



Sommaire

P. 03 Vie Communale

P. 04 Pendant ce temps...

P. 06

P. 07 On en parle



P. 08 Travaux et acquisitions

P. 10 Jeux campugnanais



P. 12 Souvenirs de Campugnan

P. 13 Associations



P. 14 Etat Civil

P. 16 Pêle-mêle campugnanais

La Mairie

Lundi : 8h-13h/14h-19h

Mardi et Jeudi : 8h-13h/14h-17h30

Vendredi : 8h-13h/14h-16h

Du 1/11 au 28/02—Lundi, mardi et jeudi, fermeture à 18h.

Tel : 05 57 64 71 74

Fax : 05 57 43 39 64

mairie.campugnan@wanadoo.fr
campugnan.boite.a.idees@gmail.com

Campugnan en ligne



STATISTIQUES DU BLOG

Arrêtées au 19/12/2013

Depuis le mois de juin 2013, la commune de CAMPUGNAN a investi la toile avec la création d'un blog, dédié aux actualités communales, et aux informations pratiques.

<http://campugnan.blogspot.fr>

Ce blog, géré par le secrétariat de la Mairie, présente deux particularités. Vous y trouverez une partie « fixe », les « pages » qui correspondent aux informations officielles concernant la commune

ou les services publics ainsi qu'une partie plus « mouvante », sous forme d'articles, ponctuels, et pour lesquels vous pouvez réagir.

Il est accessible sur ordinateurs, tablettes et smartphones, avec une mise en page adaptée pour ces derniers.

N'hésitez pas à nous faire part de toute suggestion, en vue d'améliorer le blog.

1er article daté du
21/06/13

4 382 pages vues dont
3 481 vues de France

52 articles publiés

La rentrée scolaire



18 maternelles et 28 élémentaires

Pendant ce temps...

Sur CAMPUGNAN

Fitness – Gym



L'Association Bouge and Go, propose depuis le 12 septembre des cours de FITNESS-GYM, tous les jeudi, de 18h45 à 19h45 à la salle des fêtes.

1, 2, 3 et 4... 5, 6, 7 et 8... Il ne faut pas oublier de compter pour suivre les pas rythmés de Pascale, l'animatrice, qui se donne à fond pour transmettre sa passion dans la convivialité et la bonne humeur.

« Vous vous trompez dans les pas? Ce n'est pas grave, le principal c'est de s'éclater »; tel pourrait être le slogan de l'association, qui est repris en chœur par Pascale et Sylvie sa Présidente.

Depuis le premier cours, « nous en sommes à une vingtaine de membres inscrits sur Campugnan », nous confie Sylvie.

Soucieuse d'apporter dans de petites communes rurales des activités différentes, que l'on trouve généralement dans de plus grandes collectivités, l'association espère trouver suffisamment d'élèves pour

faire perdurer le cours.

La Présidente, Sylvie MONGIS, qui prévoit d'ores et déjà des animations pour 2014 autour notamment d'œuvres caritatives qui lui tiennent à cœur, compte sur les campugnais pour être au rendez-vous!

Et aussi

Au mois de juin, nous sommes en plein dans la saison des vide-grenier. A « la sauce » des

parents a aussi organisé le sien. Malgré une météo guère favorable en début de journée, les exposants étaient dans l'ensemble très satisfaits de leur journée. Et comme toujours, les bénéfices vont aux enfants de l'école.

Vous étiez nombreux en début d'année à venir danser au son des années 80. L'association

ON/OFF RACING TEAM a donc remis ça le 7 décembre, avec à la clé une tombola expresse qui a fait deux heureux!

BOUGE AND GO - 3 Le pas des charrettes 33820 SAINT CAPRAIS DE BLAYE

Présidente : Sylvie MONGIS

Trésorière - Secrétaire : Julie BOUILLAUT

Animatrice : Pascale DUCRET

L'association intervient 1h par semaine sur la commune en proposant des cours de FITNESS - DANSE. N'hésitez pas à vous inscrire !



Champions de France!

Lors du vin d'honneur organisé par le Conseil Municipal, Monsieur le Maire a tenu à féliciter Christian PAS, pour sa performance lors du championnat de France de Bridge où il a excellé, aux côtés de sa partenaire de jeu, Christiane RIOU, résidente à CARS.



Nettoyons la Nature!

Les abords de la Mairie ont vu une tornade verte débarquer ce vendredi 27 septembre. Dans le cadre de l'opération Nettoyons la Nature, les élèves de l'école, petits et grands, se sont afférés afin de ramasser tous les petits déchets éparpillés aux alentours. Cette démarche écologique est reprise chaque année par les instituteurs.



Racing Show

Quelles soient tuning, sportives ou de collection, toutes ces demoiselles se sont données rendez-vous pour la première édition du Racing show, organisé par l'association ON/OFF RACING TEAM, le temps d'une exposition sous le soleil. Le tout, clôturé par une soirée dansante avec repas, en plein air.



Kermesse de l'école

La météo et les familles étaient au rendez-vous pour la kermesse de l'école au mois de juin. Les petits ont entre autre mis en scène la chanson des Gipsy King, *Bamboleo*, pendant que les grands dansaient sur *Le jour qui se rêve* de la comédie musicale *Robin des Bois*. Les grands ont également pu présenter une chorégraphie qu'ils ont appris lors de leur voyage scolaire, *La Chasse à l'ours*.



Bourse aux jouets

Quatre jours de présence à la salle des fêtes pour les membres de A « la sauce » des parents et leurs bénévoles dans le cadre de la Bourse aux jouets. Les vendeurs ont été nombreux à déposer des jouets dont leurs enfants ne se servent plus. Beaucoup, comme neufs, ont trouvé acheteurs très rapidement. Dans l'ensemble l'association a eu pas mal de visites et se dit très satisfaite de cette manifestation. A l'année prochaine !

Un peu plus loin de CAMPUGNAN...



Les élèves de l'école ont passé trois jours à Urdos, au centre de Peyrenère, dans la vallée d'Aspe.

Avec des guides de montagne, ils ont pu découvrir la faune et la flore sauvage. Ils ont rendu visite à un berger qui faisait son propre fromage.

Puis, c'est au Parc'Ours, qu'ils ont achevé leur périple, avant de reprendre la route pour Campugnan.



De retour dans leur école, les élèves, petits et grands, avec l'aide de leurs instituteurs, ont mis par écrit le récit de leur séjour et leurs impressions dans leur carnet de voyage.

« J'ai bien aimé car j'ai vu de beaux animaux et des plantes que je n'avais jamais vues »

« J'ai adoré voir le berger qui salait et faisait ses fromages »



Les élections

**Pour voter en 2014,
pensez à VOUS inscrire
dans votre mairie**

**...avant
le 31 décembre 2013
à minuit**

Vous pouvez vous inscrire sur Internet sur le site
<https://connexion.mon.service-public.fr/>
si votre mairie est raccordée au service.

www.interieur.gouv.fr

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
YAMF

Attention, à partir des scrutins de 2014, toute personne désirant voter devra impérativement être muni d'une pièce d'identité.

Dates et horaires des scrutins :

Dimanche 23 mars 2014 de 8h à 18h : 1er tour des élections municipales

Dimanche 30 mars 2014 de 8h à 18h : 2ème tour des élections municipales

Dimanche 25 mai 2014 : élections européennes

On en parle !



Le bruit, quelle que soit son origine, peut être facteur de stress, selon sa fréquence et son intensité.

Voici quelques rappels :

Au domicile, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être exécutés que :

- **les jours ouvrables : 8 h 30 - 12 h 30 et 14 h 30 - 19 h 30.**
- **les samedis : 9 h - 12 h et 15 h - 19 h.**
- **les dimanches et jours fériés : 10 h - 12 h.**

Au travail, toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils ou appareils, de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmissibles, doit **interrompre ces travaux entre 20 heures et 7 heures et toute la journée des dimanches et jours fériés*** sauf en cas d'intervention urgente.

**Dérogação pendant les vendanges : les viticulteurs peuvent utiliser les machines à vendanger, moyens de transport et de réception de la vendange, pendant les horaires et les jours suivants :*

- du lundi au samedi : 5h - 23 h / le dimanche et les jours fériés : 7h - 20h



La vitesse excessive sur la ligne droite du lieudit La Botte, en allant jusqu'à Gadoume, devient dangereuse pour les usagers qui nous ont alertés à plusieurs reprises sur ces « fous du volant ».

La sortie du virage, au pont de Sabaron est, régulièrement, le théâtre de nombreux accidents. Tous, n'ont pour l'instant été catalogués qu'en « dégâts légers », sans victimes, mais nous ne tenons pas à voir se produire d'évènements plus dramatiques.

Le classement en agglomération de ce lieudit, ainsi que la mise en place de panneaux « entrée d'agglomération » et « vitesse limitée à 50 km/h » n'ayant rien changé, le

Conseil Général (qui a en charge la gestion des voies départementales) a également été sollicité, afin d'envisager la meilleure solution à mettre en place pour limiter les débordements et éviter tout accident.

Il a notamment été demandé des contrôles de vitesse plus fréquents sur cette ligne stratégique.

Travaux et acquisitions



Le Jardin du Souvenir a été créé par les agents du service technique, Messieurs Stéphane MAGNERON et Alexandre FAMCHON, agent contractuel.

L'espace de dispersion a été placé à proximité du columbarium et l'espace cinéraire a ainsi été redessiné afin de permettre une meilleure lisibilité du cimetière. Une table de cérémonie ainsi qu'une stèle ont été créées en interne afin d'y apposer, au choix des familles, le nom des défunts dont les cendres auraient été dispersées.

Des plantes et arbustes sont également venus compléter ceux qui entouraient déjà le columbarium.



Un abribus à Hervais a été installé avec le concours du Conseil Général de la Gironde.

La commune devait prendre à sa charge la création de la dalle réceptrice et participer à hauteur de 10% au prix de l'abribus, et le Conseil Général fournissait le reste.

Les enfants du secteur qui vont aux collèges ou lycées pourront désormais attendre le bus sans craindre les intempéries.



Et aussi...

- Le terrain derrière l'Eglise a été acheté par la commune, ce qui nous a permis d'acquérir par la même occasion le puits qui se trouvait dessus. Ainsi, nous pourrions désormais assurer l'arrosage des espaces verts de façon plus écologique et économique. Les agents techniques ont réalisé un gros travail de débroussaillage pour mettre le terrain à nu et ainsi éviter toute prolifération éventuelle de nuisibles pour les habitations limitrophes.

- La commune a dû faire face à un achat imprévu, l'autoportée. L'ancienne, tombée en panne au cœur de la période estivale, nous aurait coûté plus cher en réparations que sa valeur actuelle.

- La commune a acheté un nouveau photocopieur pour la mairie, avec couleur. L'ancien, a été déplacé à l'école.

- Vous avez déjà dû le remarquer si vous y êtes entrés, les peintures intérieures de la salle des fêtes, murs et menuiseries, ont été refaites.

L'école

Cette année, une grosse part du budget investissement a été consacrée à l'école.



Les menuiseries de la petite classe ainsi que celles des WC ont été changées et remplacées par du double vitrage à ouverture coulissante, pour la sécurité des élèves. Les travaux ont été confiés à l'entreprise MC BOUTIQUE, de BERSON.

Ces deux tranches ont été réalisées par l'entreprise Bernard MONTAMAT, de CAMPUGNAN.

Le personnel communal a ensuite repeint l'ensemble des façades, les murettes, ainsi que le préau.

Bien que certains aient pu apercevoir quelques détails cet été, malgré les draps blancs qui avaient été tendus devant, la surprise a tout de même été préservée jusqu'au jour de la rentrée, où parents et enfants ont pu découvrir la fresque ensemble.



La couverture des WC a été refaite, ainsi que celle d'une partie de la grande classe.

Le sol du préau, fissuré et dangereux pour la sécurité des enfants a été refait également.

Une fresque a également été réalisée, en interne, sous le préau. Elle se compose de trois scènes, adaptées aux âges des enfants et qui reprennent des thèmes qu'ils connaissent bien : les contes de fées, les animaux de la ferme et la jungle.

Par la suite, les enfants ont été invités à participer, en apposant leur empreinte de main sur les murs de la cabane à vélos. Cette tradition, sera désormais reprise chaque année pour les nouveaux arrivants.



JEUX

Solutions de l'édition précédente

Mots croisés Campagnanais :

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	
1	U	R	B	A	N	I	S	M	E			O		T	U		R	U	
2	S	A	U	T		F		A	S		C	H	A	O	S		E	N	
3	U	N	I		J		O	R		L	U			L	E		C	I	
4	R	I	S		O	I	S	I	F		I	M	M	E	R	G	E	S	
5	P				D	U	R	E		E	S	S	O	R			I	N	
6	E	C	L	O	R	E				A	I	N		L	A	O	S		
7	R	E			N		C			I	N		L	A			E	S	
8		D			C	A	M	P	U	G	N	A	N	A	I	S		M	I
9			E	C	O	L	E		S	O	T		O	C	C	I	R	E	
10	E	R	R	A		C	E			B	L	A	Y	E			A	N	E
11	V		E	L	U	E		N	E	O	N	A	T	A	L			T	B
12	E	T	A	I		N	E	O		U		U			E				A
13					T	H	A	I		L	I	S		N	E	V	E		U
14	R	A	F	I	O	T				S	C	R	U	T	I	N			C
15			F	L	O	U			M	I		I					P	H	
16			A	N	E			C	O	L	L	E	C	T	I	V	I	T	E

Zoom sur Campagnan :

1- parvis de la Mairie / 2- pied de banc dans le parc / 3- aire de jeu cour de récré / 4- bombonne de gaz derrière le préau / 5- tronc d'arbre de la cour de récré / 6- Mur de la salle des fêtes / 7- Panier de basket sous le préau / 8- Alarme incendie de la salle des fêtes



Zoom sur Campagnan

Chaque photo représente un détail d'un lieu dans la commune...
à vous de retrouver lequel !

ça se complique ...



1



2



3



4



5



6



7



8

Mots croisés Campagnanais

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
1						■					■							
2				■		■											■	
3										■		■			■			
4				■	■			■			■	■			■		■	
5			■		■		■			■		■						
6									■							■		
7		■	■		■							■			■	■	■	
8					■		■											
9	■		■		■		■			■			■		■		■	■
10	■									■		■						
11		■			■											■		
12					■	■			■		■		■				■	■
13		■												■				
14				■				■				■						
15											■				■			
16	■	■	■				■				■					■		

Horizontalement :

1/ Lieu de corridas. Personnage fantastique. Donne son accord. 2/ « pari » en anglais. Période calendaire. 3/ Vaste. Amende. Etre étendu, sans mouvement. 4/ Choisi par élection. Pronom personnel. Période. Symbole du titane. 5/ Négation. Aperçu. Plaie. 6/ Document dressant l'état des propriétés foncières. Document d'information communale sur les risques majeurs. A vendre. 7/ Grand vautour. En matière de... . 8/ Coupa. Etude quantitative et qualitative de la population. 9/ A vendre. Théâtre japonais. 10/ Au milieu de. Conjonction de coordination. Ensemble de billets. 11/ 3.14159265359. Descendance. Note. Les tiens. 12/ En bordure de forêt. Négation. 13/ Dénombrement de la population. L'enfant. 14/ Abréviation familière pour un médecin. Période. Ancêtre de l'échelle ISO. Blouse de travail. 15/ Haut fonctionnaire placé sous l'autorité d'un préfet. Arme traditionnelle japonaise. Obligatoire au service technique. 16/ Arme. Mulet. Va sans but. Saint.

Verticalement :

1/ Manque. Ensemble de biens. 2. Rangea. Diplôme. Commune française de Haute-Garonne 3/ Outil de bricoleur. Vue. 4/ Ramenée dans son pays. 5/ De blé. Champignon. 6/ Service public chargé de dresser les actes de naissance entre autre. Va sans but. 7/ Touchée. Ancienne commune des Pyrénées-Orientales. De naissance. 8/ Bouquine. Récolte du raisin. Note. 9/ Calamité. Voyant. Célèbre jardin. 10/ Symbole de l'électroluminescence. ...-TOM. Reclus. 11. Dedans. Département. Préposition. 12/ Période. Partez !. Chiffre. Pronom personnel. 13/ Attraper. Lieu-dit. Souverain russe. 14/ Les incas par exemple. On l'aspire. 15/ Terminaison. Unité de mesure. Français. 16/ Mafia. Récit. 17/ Dieu égyptien. Pronom personnel. Durée. 18/ Interview. Spécialisé. Marche derrière.

Solutions dans le prochain numéro...

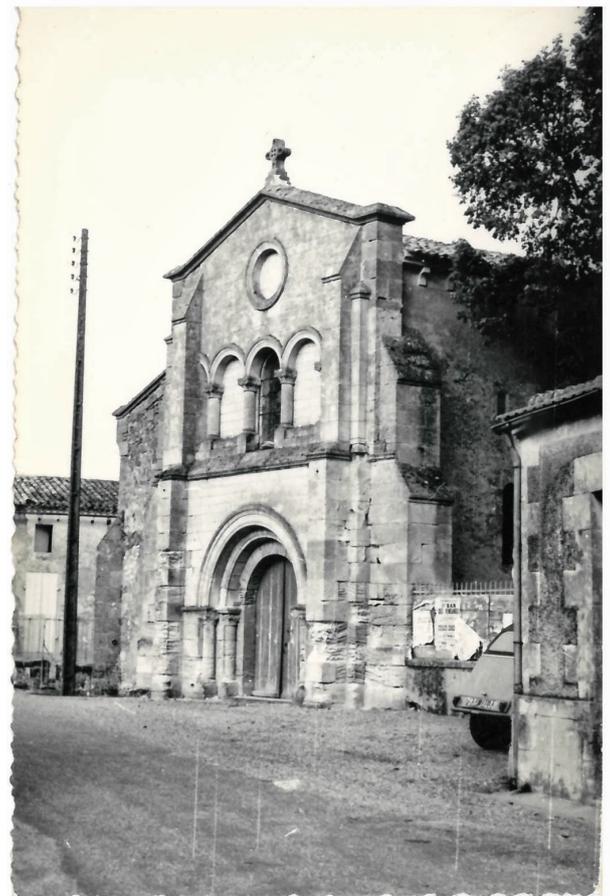
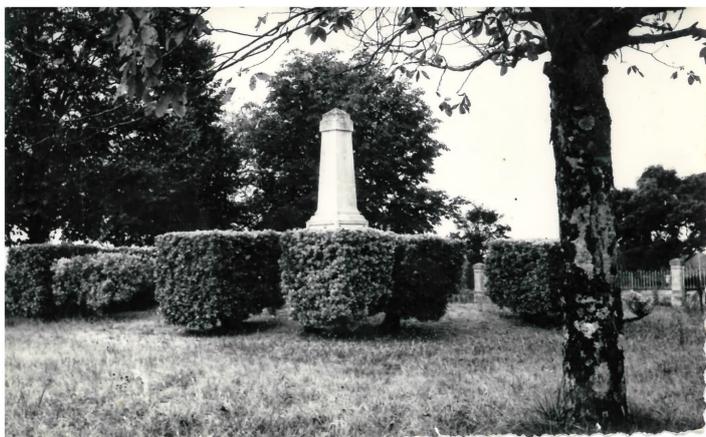
Le recensement militaire, pensez-y, c'est obligatoire !

Les jeunes gens domiciliés sur la commune doivent se faire recenser dans le mois de leur 16^{ème} anniversaire ou au maximum dans les deux mois qui suivent. Pour ce faire, une simple formalité : se rendre en mairie, muni du livret de famille et d'une pièce d'identité. Il leur sera ensuite remis une attestation, à conserver précieusement. Ce recensement permet en outre d'être convoqué à la JDC (Journée Défense et Citoyenneté, ancienne JAPD).

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER.
ET TOI ???



Souvenirs de Campagnan



Vous aussi vous avez des vieilles photographies de la commune?
N'hésitez pas à nous les faire parvenir et partager votre expérience!

A « la sauce » des parents

Présidente : Jessica BOUTY
Secrétaire : Sandra MAGNERON
Trésorière : Angélique PIQUES

Club de l'amitié

Président : Jean VEZAIN
Vice-Présidente : Ginette LAE
Vice-Présidente : Henriette MAURIN
Secrétaire : Huguette BONOME
Trésorier : René MAURIN
Trésorier Adjoint : Michel LABARRE

Comité des fêtes

Président : Gille LAE
Vice-Présidente : Josiane VEZAIN
Secrétaire : Nicole GODICHAUD
Trésorier : Jean-Pierre VEZAIN
Trésorière Adjointe : Lisette HERAUD

L'entente des chasseurs

Président : Jean-Claude CHAIN
Vice-Président : Robert TOURET
Vice-Président : Philippe RUIZ
Secrétaire : Gaëlle DUFOUR
Secrétaire Adjointe : Sandrine MOURANY
Trésorier : Jean-Louis ROCHET
Trésorier Adjoint : Gilles LAE

Notre-Dame-de-Campugnan

Présidente : Christiane TAVERNIER
Vice-Présidente : Bernadette ROBIN
Secrétaire : Nicole GODICHAUD
Trésorière : Colette ROPERS
Trésorière Adjointe : Chantal MADO
Responsable de l'église : Yvette GUERRY
Membre d'honneur : Monsieur le Curé
desservant la paroisse de Campugnan.

ON/OFF Racing Team

Président : Romain LEGER
Secrétaire : Gwendal ORELIE
Trésorier : Nicolas LAGARDERE

Le Souvenir Français

Président : Michel WERLE
Vice-Président : Colette WERLE
Trésorier : Martial DUMONDEL
Secrétaire : Jean VEZAIN



Etat civil



Naissances

Nous souhaitons la bienvenue à...

Mathéo Vincent Laurent JOETS, né le 6 juillet

Amélie, Marie, Sylvette MERCIER, née le 1er décembre

Giulia, Céleste, Margaux ROBERT, née le 2 décembre



Mariages

Toutes nos félicitations à...

Jean-Paul BAZIRE et **Céline DELMOTTE** - 29 juin

Ramsey Atam CURTIS et **Céline DUMONT** - 27 juillet

Jérémy Hugues RAYMOND et **Karine LEGER** - 24 août



Décès

Toutes nos condoléances à la famille de...

Jean SIRE, décédé le 26 août

Simone TAVERNIER veuve DUPONT, décédée le 1er septembre

Marie GRASSY, décédée le 5 décembre 2013

Copies d'acte d'Etat civil

Pour une copie intégrale ou un extrait avec filiation, seule la personne concernée par l'acte (à condition d'être majeure), son représentant légal ou son conjoint, peut en faire la demande ainsi que ses ascendants (parents, grands-parents) ou descendants (enfants, petits-enfants) et certains professionnels lorsqu'un texte les y autorise (ex: avocat, notaire), (excepté pour un acte de décès pour lesquels vous n'avez pas besoin de justifier de votre qualité)

Pour un extrait sans filiation, toute personne peut y avoir accès sans avoir à justifier sa demande ou sa qualité.

Comment faire la demande?

Si l'acte concerne un fait survenu en France, faire la demande à la mairie de la commune concernée.

Si l'acte concerne un fait survenu à l'étranger, faire la demande auprès du Service central de l'état civil de Nantes

Vous pouvez également faire une demande sur internet, via le site de la mairie ou le téléservice acte-etat-civil.fr ou par courrier sur papier libre accompagné d'une enveloppe timbrée.

La délivrance est gratuite et le délai peut varier selon les services.

**Une idée pour votre commune?
Des suggestions pour améliorer le
petit journal?
Cet emplacement vous est
réservé!**

N'hésitez pas écrire pour nous
faire part de vos propositions!
campugnan.boite.a.idees@gmail.com



Numéros d'urgence

17

Gendarmerie

15

Samu

18

Pompiers

112

Sur les portables

Ecole primaire : 05 57 64 76 21

Sous-Préfecture (Blaye) : 05 56 90 60 60

Communauté de Communes de Blaye :

05 57 42 33 33

Centre Intercommunal d'Action Sociale (Blaye) :

05 57 42 75 20

Centre des impôts (Blaye) : 05 57 42 66 70

SAUR (Eyrans) : 05 53 49 77 00

Déchetterie (Saint-Paul) : 05 57 42 81 51

Vous désirez louer la salle des fêtes?

- 1 Rendez-vous en mairie pour vous assurer que la date voulue est disponible.
- 2 Enregistrez votre réservation en remplissant le contrat de location à la mairie.
- 3 Finalisez votre dossier au plus tard quinze jours avant la location, muni des chèques de caution, une attestation de responsabilité civile et un justificatif de domicile pour les personnes hors commune.

ATTENTION ! Signalez au moment de la signature du contrat si vous avez besoin de vaisselle. Le prêt ainsi que la quantité de vaisselle mise à disposition, figureront sur le contrat de location. La vaisselle demandée sera sortie au moment de la prise de possession de la salle et les placards ne seront ensuite plus disponibles.

Tarifs 2013-2014 :

Location pour les personnes résidant sur la commune : 80 euros

Pour les hors commune : 230 euros l'été / 250 euros l'hiver

Caution ménage : 75 euros

Caution dégâts éventuels : 458 euros

Le calendrier de réservation est disponible sur le blog de la commune.

